

RGN

L'information de référence sur l'énergie nucléaire



Nuward, filiale d'EDF portant le petit réacteur modulaire du même nom, a annoncé l'approbation de la Commission européenne de l'aide d'état de 300 millions d'euros pour soutenir le développement de son SMR.

L'Union européenne encadre les aides d'état en accord avec l'article 107 du traité de fonctionnement de l'UE. C'est dans ce contexte que la Commission européenne s'est penchée sur l'aide d'état de 300 millions d'euros à destination de Nuward, 100 % filiale d'EDF.

Le 26 avril 2024, après évaluation, la Commission européenne a autorisé l'aide visant à soutenir Nuward « *dans la recherche et le développement de petits réacteurs nucléaires modulaires («PRM»)* ». Plus encore, la Commission déclare que « *la mesure contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques de la stratégie industrielle européenne et du pacte vert pour l'Europe* ». Celle-ci prendra la forme d'une subvention directe d'un montant maximal de 300 millions d'euros et couvrira le projet de R&D jusqu'au début de l'année 2027^[1].

Accompagner le développement de Nuward

Nuward est une centrale SMR de 340 MWe composés de deux réacteurs à eau pressurisée de 170 MWe hébergés dans un bâtiment unique permettant ainsi l'utilisation d'équipements mutualisés. Au-delà de la production d'électricité, le design est pensé pour répondre à d'autres besoins (production d'hydrogène, de chaleur urbaine, dessalement de l'eau mer). Ce soutien financier « *aidera Nuward à dimensionner les modules et composants des PRM et à valider leur intégration dans ceux-ci au moyen de simulateurs numériques et d'essais en laboratoire*, précise la Commission. *Nuward réalisera également des études d'industrialisation relatives à la conception modulaire et à la production de masse des PRM. Enfin, la mesure aidera également Nuward à préparer les démonstrations de sûreté requises en vue de l'approbation du projet par les autorités nationales de sûreté nucléaire* ». Dans ses conclusions, la Commission européenne considère que « *l'aide a des effets positifs qui l'emportent sur toute distorsion potentielle de la concurrence et des échanges dans l'UE* ».

Le soutien européen aux SMR

Dans le document présentant ses conclusions, la Commission rappelle ses positions sur le sujet des petits réacteurs modulaires. « *La Commission a reconnu la contribution potentielle des PRM à la réalisation des objectifs en matière d'énergie et de climat du pacte vert pour l'Europe dans sa recommandation de février 2024 sur l'objectif de réduction des émissions à l'horizon 2040, qui soulignait que toutes les solutions à émissions de carbone faibles ou nulles seraient nécessaires pour atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'UE d'ici à 2050* ». Par ailleurs, le 9 février 2024, la Commission européenne a ouvert les candidatures pour rejoindre [l'Alliance industrielle européenne](#) sur les petits réacteurs modulaires (SMR) et a indiqué continuer à travailler sur cette initiative.

« *En plus des 50 millions d'euros déjà approuvés en 2022, la Commission européenne vient de donner son feu vert à un financement de 300 millions d'euros de la part du gouvernement français. Cette mesure substantielle viendra soutenir la phase de Basic Design de notre technologie SMR. La France, ainsi que des pays européens engagés dans des discussions s'intéressent de près au développement de NUWARD SMR* », s'est félicité Nuward.■

RGN

L'information de référence sur l'énergie nucléaire



EDF

Europe

Nuward

SMR

UE

Union européenne

Découvrez aussi ...

Un super module de 1 000 tonnes mis en place en Chine

Publié le 7 mai 2024

Nucléaire flottant : les industriels créent l'Organisation Maritime de l'Énergie Nucléaire

Publié le 6 mai 2024

Les Verts finlandais et le nucléaire : interview de Peppi Seppälä

Publié le 3 mai 2024

Société française d'énergie nucléaire

Nous suivre

RGN

L'information de référence sur l'énergie nucléaire



[Devenez adhérent !](#)